
Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers (ère)	Laurent Barbé France Boucher Jean Dubois Marc Fredette Stephen Lloyd
	Le directeur général	Michel Trudel
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

**1. Résolution 2010-84
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

**2. Résolution 2010-85
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2010**

PRENANT ACTE QU'une copie du procès verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par la conseillère France Boucher et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès verbal du conseil municipal tenue le 11 septembre 2010 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Communications

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier avise qu'un nouveau format pour le procès-verbal pour les séances du Conseil municipal sera introduit. De plus, les procès-verbaux ne seront publiés sur le site Internet seulement après leur adoption officielle.
Une page Facebook, non-officielle, a été créée à l'usage de la communauté.

3.2 Correspondances

Aucune correspondance n'a été reçue.

3.3 APLÉ

Rien à signaler.

3.4 Affaires du village

Rien à signaler.

3.5 Suivi de la période de questions de la séance du 14 août 2010

Citoyen	Sujet
Suzanne Sylvestre	Internet haute-vitesse pour les residents du village. Le maire Trépanier fait un survol des 4 technologies possibles.
Jean Mathieu	Quelles sont les conditions requises pour rendre un chemin privé public? (réponse aux affaires légales)
Daniel Artola	Mise-à-jour concernant le règlement de decontamination des

	bateaux. Le Conseil demandera un avis au CCE pour une recommandation, si nécessaire.
--	--

3.6 Période de questions

Citoyen	Sujet
Michael French	La tour de communication de Weir semble avoir une force de signal variable. Nous devrions être prudents quant à l'option du satellite pour le signal.
Donna Florence	Les 2 solutions technologiques HSPA et CDMA présentent une grande différence pour le service Internet.
Jean Mathieu	Le coût des services légaux de Fasken-Martineau. Voir les affaires légales.
Greg Hoskins	Mentionne que le cadenas de la barrière du débarcadère est brisé et devra être remplacé. Le directeur général reconnaît cet état de fait et le fera remplacer. De plus, M. Hoskins demande des clarifications sur les caméras de surveillance du débarcadère. Elles fournissent 5 jours d'enregistrement en rotation.
Marie-Hélène Gauthier	Demande la procédure pour débarrer la barrière du débarcadère.

4. Administration

4.1 Rapport du directeur général

Le directeur général, Michel Trudel, présente son rapport pour le mois de septembre 2010:

- Permis (4), certificats d'autorisation (0), pompage septique (0): voir liste ci-jointe.

4.2 Avis de mutations

- de feu Margaret Mary Lane à Christopher Walsh et David Walsh, une partie des lots 2-19, 2-20 et 2-21, rang 5, canton Arundel, 64 chemin Patry, LDE 2406
- de feu Margaret Mary Lane à Christopher Walsh et David Walsh lots 2-1, 2-2, 2-3, 2-4 and 2-5, rang 5, canton Arundel, LDE 2294
- de Peter H.C. Mitchell à Donald McCarty, une partie du lot 14, rang 5, canton Montcalm, 16 chemin Duncan O., LDE 5840.

4.3 Ressources humaines

Résolution 2010-96: Confirmation de l'emploi de l'inspecteur en bâtiments

CONSIDÉRANT que la période de probation de l'inspecteur en bâtiments, M. Pierre Gagnon, s'est terminée le 5 octobre 2010;

CONSIDÉRANT que les directeurs généraux de la Ville de Barkmere et de la Municipalité de Montcalm considèrent que M. Gagnon a rempli adéquatement ses fonctions dans les deux municipalités;

CONSIDÉRANT que lors de l'engagement de M. Gagnon, le directeur général avait accepté de réviser le salaire de M. Gagnon s'il complétait sa période de probation de façon satisfaisante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère France Boucher, appuyé par le conseiller Marc Fredette et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la rémunération de l'inspecteur en bâtiments Pierre Gagnon soit portée à \$22.00 (vingt-deux dollars) de l'heure à compter du 15 octobre 2010.

QUE la Municipalité de Montcalm soit avisée de ce changement, tel que stipulé dans l'entente inter-municipale de partage des services d'un inspecteur en bâtiments.

ADOPTÉE

5. Finances

5.1 Résolution 2010-97 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Stephen Lloyd et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient payés :

2010-09-2073	Min du Revenu du Qué	Déd. à la source - bal.2009	105,03
2010-10-2074	Yvon Dion	Salaire - Chef. des instl.pub.	962,14
2010-10-2075	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec.- très.	1 710,85
2010-10-2076	Pierre Gagnon	Salaire - Inspecteur	2 101,56
2010-10-2077	Luc Trépanier	Honoraire - conseil	1 442,57
2010-10-2078	Laurent Barbé	Honoraire - conseil	480,86
2010-10-2079	France Boucher	Honoraire - conseil	480,86
2010-10-2080	Michael Jake Chadwick	Honoraire - conseil	480,86
2010-10-2081	Jean Dubois	Honoraire - conseil	480,86
2010-10-2082	Marc Fredette	Honoraire - conseil	480,86
2010-10-2083	Stephen Lloyd	Honoraire - conseil	480,86
2010-10-2084	Iona Miller Dion	Salaire - Gard. (09-08/10-09)	718,18
2010-10-2085	Joshua Sigouin	Salaire - Gard. - 4% vac	116,35
2010-10-2086	Bell Canada	Téléphones - HdeV.	148,86
2010-10-2087	Bell Canada	Téléphones - serv.d'urgence	92,60
2010-10-2088	Bell Mobilité	Téléphone - Pagette	69,79
2010-10-2089	Hydro Québec	Éclairage de la rue	320,48
2010-10-2090	Hydro Québec	Hydro - HdeV/Cent.commun.	189,05
2010-10-2091	Hydro Québec	Électricité - Marina	38,13
2010-10-2092	Yvon Dion	Dép. - Chef. des instl.pub.	368,50
2010-10-2093	Robert A.C. Mearns	Dépense: sec.-très.	552,50
2010-10-2094	Luc Trépanier	Dépense - conseil	735,00
2010-10-2095	Laurent Barbé	Dépense - conseil	245,00
2010-10-2096	France Boucher	Dépense - conseil	245,00
2010-10-2097	Michael Jake Chadwick	Dépense - conseil	245,00
2010-10-2098	Jean Dubois	Dépense - conseil	245,00
2010-10-2099	Marc Fredette	Dépense - conseil	245,00
2010-10-2100	Stephen Lloyd	Dépense - conseil	245,00
2010-10-2101	Michel Trudel	Contrat - Dir.Gén./I.Bat.	3 860,33
2010-10-2102	Michel Trudel	Petit caisse/Dép.-Dir.Gén/I.B.	322,81
2010-10-2103	Johanne Courte	Contrat - Greffière	220,00
2010-10-2104	Ministère des Finances	Suret� du Qu�bec (2e vers)	42 866,00
2010-10-2105	�co-Pro Environnement Inc.	Trav.pub.- inspec. fosses sept.	1 636,69
2010-10-2106	Municipalit� de Montcalm	Contrat-serv.d'incendie (4e vers)	2 369,00
2010-10-2107	J.V. Maintenance Inc.	Contrat quais lou�s (2e vers)	2 670,28
2010-10-2108	M.R.C. des Laurentides	Enl�v.des ordures. Cont.suppl.	1 887,80
2010-10-2109	Minist�re des Finances	Analyse d'eau	62,98
2010-10-2110	Rec Gen Canada	Ded.� la source - Canada	925,46
2010-10-2111	Min du Revenu du Qu�bec	Ded.� la source - Qu�bec	1 671,98
2010-10-2112	Freshwater Research	Analy. L'eau du Lac	2 376,45
2010-10-2113	Pomp.Sanit.Mont-Tremblant	D�p - S�c/HdeV/D�barcad�re	33,86
2010-10-2114	Bell Mobilit�	T�l�phones cellulaires	118,06
2010-10-2115	Robert A.C. Mearns	Petit caisse - Sec-tr�s.	139,84

6. Urbanisme

6.1 Parcs – Le conseiller Jean Dubois a pr par  une  tude pr liminaire des contraintes de construction concernant un parc pour les r sidents du village. Un sondage sera conduit aupr s d'eux afin de conna tre leurs d sirs en termes d'installations   fournir dans ce parc.

7. Environnement

7.1 Qualit  de l'eau – Analyses de l'eau – 6 tests ont  t  r alis s, 2 autres tests sont en route. Les r sultats pr liminaires sont favorables.

7.2 Le professeur Richard Carignan de l'Universit  de Montr al a produit, sans aucun c t pour

la Ville, des cartes bathymétriques du Lac des Écorces. Ces cartes remplaceront celle faite en 1933.

Resolution 2010-98: Recognition of Professor Richard Carigan

CONSIDÉRANT que le professeur Richard Carigan a produit des cartes bathymétriques du Lac des Écorces, et qu'il a accepté de rendre ces cartes disponibles gratuitement pour la Ville de Barkmere, l'Association de protection du Lac des Écorces (APLÉ) et pour tous les citoyens de Barkmere;

CONSIDÉRANT que ces cartes seront fort utiles dans le cadre des études sur la qualité de l'eau, ainsi que pour la sécurité nautique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par le conseiller Jean Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere remercie le professeur Richard Carigan, du département de biologie de l'Université de Montréal pour la préparation de cartes bathymétriques du Lac des Écorces, sans aucun coût pour notre municipalité.

ADOPTÉE

7.3 Les travaux de cartographie exigent l'utilisation de photographies aériennes du MRNF auxquelles la MRC des Laurentides a accès.

Résolution 2010-99: Demande de photos aériennes

CONSIDÉRANT que le professeur Richard Carigan aurait besoin des photographies aériennes du Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF) pour pouvoir compléter les cartes bathymétriques qu'il a produit, afin d'y ajouter les écueils et autres dangers pour la navigation;

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides a accès à ces photographies aériennes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par le conseiller Laurent Barbé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere demande officiellement à la MRC des Laurentides de fournir les photographies aériennes du Lac des Écorces prises par le Ministère des ressources naturelles et de la faune, afin d'établir des cartes bathymétriques qui serviront aux études de la qualité de l'eau menées par notre municipalité ainsi qu'à établir des cartes de navigation pour la sécurité des citoyens de Barkmere.

ADOPTÉE

8. Services publics

8.1 Infrastructures

Une rencontre a été tenue le 16 septembre 2010 avec le Centre hydrique au sujet du barrage à la sortie du Lac des Écorces. Comme il est nécessaire de faire des évaluations additionnelles des travaux nécessaires, une lettre a été envoyée au Centre hydrique demandant une extension du délai pour les travaux jusqu'en 2013. De plus, une autre rencontre sera tenue au sujet de l'accès et des droits reliés aux travaux.

8.2 Voirie

Résolution 2010-100: Contrat de déneigement

Le conseiller Laurent Barbé a proposé, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le contrat de déneigement soit accordé à Construction R.G.Miller Inc. pour la saison 2010-2011

QUE le contrat inclut les termes et conditions suivants:

- A)** Enlèvement de la neige et sablage de:
- l'entrée et le stationnement de l'hôtel de ville;
 - l'entrée du Centre communautaire de la ville;
 - le Chemin des Jésuites;

- le passage vers le Lac des Écorces afin de permettre l'accès à une source d'eau pour le service d'incendie.

B) Présentation par le contracteur d'une preuve d'assurance de responsabilité civile.

QUE le montant du contrat soit de 2600\$ et payé en 2 versements: le 15 février 2011 et le 15 mai 2011.

ADOPTED

8.3 Sécurité et protection

La conseillère France Boucher et le Directeur general rencontreront des représentants du Ministère de la sécurité publique, dans le but d'intégrer un plan d'urgence avec celui du ministère.

8.4 Matières résiduelles

- La toilette portative a été enlevée pour l'hiver
- Le conteneur pour gros rebuts demeurera en place jusqu'à la dernière semaine d'octobre seulement
- Changements au programme de collecte des matières résiduelles (voir le rapport du maire)

9. Affaires juridiques

9.1 La ville est impliquée dans un litige devant les tribunaux avec M.Blackwell et S.Sakkal, au sujet d'un permis de construction de chemin. Les coûts de défense de la ville en première instance ont été réglés à un total estimé de 41 500\$. Les coûts pour l'appel seront encourus en 2011

9.2 En réponse à une question d'un contribuable, le conseiller Stephen Lloyd présente les 4 classes de chemins, soit provinciaux, municipaux, privés et forestiers. Une municipalité n'a aucune obligation légale de changer le statut d'un chemin privé pour en faire un chemin municipal, ni de devenir responsable pour son entretien.

10. M.R.C. et affaires gouvernementales

10.1 Rapport du maire

- Le contrat actuel de la MRC des Laurentides pour la collecte des déchets doit être renouvelé. Ils considèrent apporter des changements aux méthodes de gestion des matières résiduelles. Il y a des discussions au sujet de l'implantation d'un Éco-centre, dans une municipalité adjacente à Barkmere.
- Le budget de la MRC pour 2011 sera adopté en novembre.
- Vu la situation unique de la ville, le maire Trépanier tentera de faire valoir le fait que Barkmere ne retire pas autant de services de la MRC en proportion avec la contribution de la ville.
- Plusieurs demandes de construction de chemins ont été reçues par le MRNF. Ils ont demandé aux requérants de fournir des documents plus précis quant à la localisation de ces chemins projetés. La ville attend d'être consultée, et de plus la MRC doit approuver ces projets.

11. Tenue de la prochain séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le samedi 13 novembre 2010 à 10:00 dans le Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

11.1 Résolution 2010-101: Levée de la séance

Le conseiller Marc Fredette a propose, secondé par la conseillère France Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Mayor

Robert Mearns, Secretary-Treasurer

Permis et Certificats _période pour séance du : 11 septembre au 6 octobre 2010

--	--	--	--	--	--	--	--

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permit			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				
29-Sep-10	2010	C	16	Construction	7849	Jean-Guy Brunelle	Construction de garçonnière
29-Sep-10	2010	C	17	septic instalation	8460	R. Sullivan	septic instalation
1-Oct-10	2010	C	18	Construction	2346	Coombe End Investments Inc.	Cabine pour dormir

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permit			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				

PERMIS DE LOTISSEMENT

Date	Permit			Type Opération cadastrale, regroupement	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				

SEPTIC PUMPING

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by
14-Oct-10	LDE 177	G. Miller	5-Oct-10	Pompage Sani Tremb
13-Oct-10	LDE 2360	W. Trower	13-Oct-10	Pompage Sani Tremb
23-Oct-10	LDE 6234	D. Artola	23-Oct-10	Sani Laurentides
10-Nov-10	LDE 3495	L. Dionne	24-Aug-10	Pompage Sani Tremb
10-Nov-10	LDE 7729	F. Giendl	24-Aug-10	Pompage Sani Tremb
10-Nov-10	LDE 0177	G. Miller	5-Oct-10	Pompage Sani Tremb
10-Nov-10	LDE 2360	W. Trower	13-Oct-10	Pompage Sani Tremb
10-Nov-10	LDE2 300	J. Lane	15-Oct-10	Pompage Sani Tremb